

Projet pédagogique

« de l'Accueil d'Usseau »
Ecole Simone Veil

Années 2020-2023

9 Route de la Rochelle, 17220
Sainte-Soulle



Préambule

L'équipe pédagogique pense que :

- **Les enfants peuvent décider pour eux-mêmes**
- **Chaque enfant a une ou des compétences/ connaissances à apporter au groupe**
- **Expérimenter fait partie de la construction de l'enfant et du citoyen**
- **Après une journée assis derrière un bureau, les enfants ont besoin de lâcher prise et donc de s'exprimer librement**
- **Choisir pour soi et dans un groupe, c'est apprendre à se construire et se connaître**
- **L'enfant n'est pas roi ! Il a donc des devoirs.**
- **Les décisions et choix qu'il sera amené à faire, seront encadrés et accompagnés par des professionnels**
- **La réparation les construit bien plus en tant qu'individu que la punition**
- **L'avenir de nos enfants passe aussi par la préservation de la planète et donc la sensibilisation à l'environnement**

Et enfin et surtout, l'équipe d'animation défend la notion d'éducation populaire dans son travail !

Mais c'est quoi l'éducation populaire ?

C'est partir du principe que l'on a tous et toute quelque chose à apprendre de l'autre, enfant ou adultes, petits ou grands. Cela permet d'encourager le débat, de se questionner et de confronter les idées, en étant toujours l'égal de l'autre.

L'idée est de s'émanciper individuellement et collectivement et d'améliorer le système social.

Tout cela, l'équipe l'adapte au sein des accueils de loisirs.

L'équipe d'animation, des co-éducateurs aux cotés des familles et avec ses partenaires :

« Seul, on avance plus vite, ensemble on avance plus loin »

Parents, enseignants, animateurs et bénévoles des associations, élus locaux, personnels municipaux, nous sommes tous des « **co-éducateurs** » pour les enfants.

L'équipe d'animateurs travaillent à l'année pour consolider le lien entre familles et les professionnels afin de maintenir un cadre cohérent et respectueux du rythme de l'enfant.

L'équipe souhaite continuer à développer pour les années à venir, le lien qui a pu être créé, en associant de façon plus régulière les familles dans l'avancée du projet pédagogique ainsi que de continuer à collaborer avec les partenaires autour de projets, de rencontres, et d'activités fédératrices.

Sommaire

A) Organisation et équipement

- 1) Contexte – Le Centre Social
- 2) Le lieu d'accueil
- 3) L'équipe
- 4) Le temps d'accueil
- 5) Déroulements d'une journée type

B) La pédagogie

- 1) Les objectifs éducatifs
- 2) Concrètement
- 3) Evaluation

A) Organisation et équipement

1) Contexte – Le Centre Social

L'association loi 1901 « Villages d'Aunis » œuvre pour la création de liens sociaux entre les habitants. Elle est composée d'un pôle enfance et d'un pôle adulte familles.

Elle intervient sur les communes de Dompierre sur Mer et de Sainte Soulle.

Le siège social est situé au « Vill'âges » rue Pierre de Coubertin 17139 Dompierre sur mer.



Entrée du Vill'âge à Dompierre

Les accueils

Le centre social comprend :

- 2 accueils collectifs de mineurs (La « Kaban'animée » à Dompierre sur Mer et « Loisirs d'Aunis » à Sainte Soulle)
- 4 accueils éducatifs périscolaires (Dompierre sur Mer, Sainte Soulle, Usseau et les Grandes Rivières)

Le pôle enfance

L'équipe est composée de 24 personnes.

1 Coordinateur (DEJEPS)

4 animateurs référents de sites (2 BPJEPS et 2 BAFD)

19 animateurs (BPJEPS, BAFD, BAFA, CAP petite enfance, ...)

La démarche

L'association Centre Social Villages d'Aunis s'affirme comme un acteur du développement social local des deux communes. Pour cela, le choix a donc été fait d'accompagner les initiatives d'habitants, afin de construire et de développer du lien social et de la solidarité. On peut ainsi retrouver des projets d'habitants tels que les ateliers informatiques sénior, les échanges de savoirs et un projet de jardin collectif (en cours de construction). L'association développe plusieurs outils de rencontre avec les habitants, tels que la zone de gratuité, les animations de quartier et la petite pause.

2) Le lieu d'accueil : Ecole Simone Veil

L'accueil se trouve dans l'enceinte du groupe scolaire Simone Veil d'Usseau, commune de Sainte Soulle.

Une nouvelle classe ouvre ses portes à la rentrée 2020 ; l'accueil périscolaire doit donc se déplacer. Ainsi, la salle des maternels est maintenue au rez-de-chaussée du bâtiment, dans la cantine maternel de l'école, et les plus grands se trouvent à l'étage, dans une nouvelle salle rénovée durant l'été 2020.

3) L'équipe

Sous la responsabilité du responsable du pôle Enfance, Clément Guitton, et de la direction du Centre Social, une équipe pédagogique permanente accueille les enfants à l'année.

1 animateur référent (BAFD) : Pascale Cantin et son adjointe Marianne Malecot

Une équipe animateurs professionnels et formés (BPJEPS, BAFA, CAP, ...)

Tous les membres de l'équipe interviennent en AEPS les jours scolaires ainsi qu'en pause méridienne.

Les équipes sont amenées à intervenir sur nos différents accueils suivant les besoins.

4) L'organisation du travail

L'équipe se réunit le vendredi matin à raison d'une semaine sur deux. Ces réunions servent à :

- analyser et évaluer son travail.
- Réfléchir ensemble à la pratique pédagogique mise en place au sein des accueils dans la démarche « d'enfants acteurs ».
- Travailler ensemble sur des aspects pédagogiques en lien avec notre démarche.
- transmettre les informations.

Les temps de préparation

Les temps de préparation servent à concevoir et travailler en équipe l'organisation générale, la pédagogie concernant les « temps libres » mais aussi les temps d'activités ou les temps calmes.

Dans la démarche d'enfant acteur, les animateurs sont aussi amenés à réfléchir à leur intervention. L'animateur n'est plus là que pour proposer mais bel et bien pour être à l'écoute des enfants et construire avec eux leurs temps de loisirs. Ainsi, les animateurs, sur les temps de préparation, pensent à l'aménagement de l'espace, aux outils pouvant aider les enfants, à la posture de l'animateur, à la place de l'enfant, ...

5) Le temps d'accueil

L'AEPS

Horaire de l'accueil périscolaire :

	Horaire	
	Matin	Soir
Lundi	7h30/8h35	16h30 à 19h
Mardi	7h30/8h35	16h30 à 19h
Jeudi	7h30/8h35	16h30 à 19h
Vendredi	7h30/8h35	16h30 à 19h

Effectifs :

	Matin	Soir
	7h30 à 8h35	16h30 à 19h
Lundi	14	32
Mardi	14	32
Jeudi	14	32
Vendredi	14	32

6) Déroulements d'une journée type

Le matin: Les animateurs privilégient la qualité de l'accueil, chaque enfant est accueilli individuellement dans la salle des petits avec ses parents, qui nous transmettent, si besoin, les consignes à donner aux enseignants. Les activités sont libres: jeux, coloriages, livres ou tout simplement prendre le temps de démarrer la journée en discutant avec les copains. Les animateurs sont disponibles pour lire une histoire ou participer à des jeux de société, ils tiennent également à jour les fiches d'appel.

Une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. Les groupes d'âge (maternel/primaire) sont dans une même salle.

A 8h30, départ d'un animateur avec le ou les enfants des Grandes Rivières.

A 8h35, les primaires sont pris en charge par les enseignants, le 2ème animateur accompagne les enfants de maternelle dans chaque classe. C'est l'occasion pour l'animateur de transmettre les informations à l'enseignant (e) ou à l'ATSEM.

Pause méridienne : **11h55/13h40**, deux animateurs sont présents sur ce temps de

surveillance et d'**animation**, ce qui permet aux enfants de se détendre et se défouler au travers des jeux extérieurs ou de dessiner et faire des jeux de société dans la salle d'abcédé en cas de mauvais temps, en fonction de leurs envies. C'est aussi, pour nous l'occasion de créer du lien avec des enfants que nous n'avons pas à l'accueil périscolaire. Un cahier de liaison est mis en place entre les enseignants et les animateurs (retours avec les enseignants de 13h35 à 13h40)

Le soir: 16h30, ce temps est encadré par 2 animateurs. Un animateur est plus particulièrement référent des moins de 6 ans et l'autre, des enfants de primaire. Un animateur, muni de la feuille de présence, va chercher les enfants dans chaque classe de maternelle, pendant que les primaires viennent, quant à eux directement dans leur salle.

De retour dans la salle, un animateur coche les enfants présents (nous avons choisi cette méthode car faire l'appel nous paraissait trop scolaire). Nous contactons la famille pour chaque absence injustifiée afin de vérifier que les enfants soient rentrés à leur domicile.

Le goûter se fait en intérieur ou extérieur selon la météo.

Après le goûter, un temps « libre » à l'intérieur ou à l'extérieur permet aux

Ensuite, selon leur choix, les activités peuvent être proposées en libre-service, en prenant en compte les réactions de chaque enfant telle que la fatigue ou l'envie. Sur le groupe des grands, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les bénévoles sont les bienvenues pour nous aider à encadrer ce temps qui n'est pas un temps de soutien scolaire, mais plutôt un moyen pour l'enfant d'avancer son travail. Les parents restent seuls responsables du travail scolaire et les vérifieront le soir.

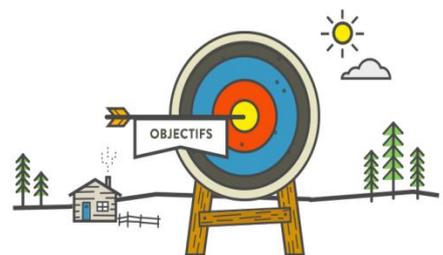
Sur chaque groupe, l'animateur veille à l'accueil des parents qui arrivent de manière échelonnée jusqu'à 19h00. Les parents notent pour chaque départ, l'heure et signe dans la case prévue à cet effet.

B) La pédagogie

Les Objectifs pédagogiques

1) Les objectifs éducatifs

- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- Assurer le lien centre/famille/école
- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la



découverte.

- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.
- Constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée.

2) Concrètement

En lien avec les objectifs du projet éducatif :

- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.

Les animateurs ont travaillé à concrétiser ces objectifs et se sont donc donné comme objectif :

Permettre aux enfants d'être acteurs dans la vie du centre

- Multiplier et valoriser les possibilités d'expressions et de prises d'initiatives des enfants.
- Accentuer la participation des enfants au sein du centre
- Faire évoluer les enfants dans la démarche de projet de recherche d'activités.

Comment ?

- Temps de paroles enfants/animateurs : expression des envies, des besoins
- Aménagement de " coins " de création, cocooning, lecture, pour le bien-être des enfants et en fonction de leur besoin.

- Mise en place une boîte à idée en libre accès et faire en sorte qu'elle soit régulièrement utilisée de manière spontanée par les enfants
- Implication dans la préparation des jeux, des spectacles et projet de l'Accueil Educatif Périscolaire
- Participation au rangement du matériel d'activités, des jeux, de la vaisselle
- échange de savoir, tableau accueillant leurs diverses propositions afin d'alimenter leur programme d'activités
- Tableau d'expression sur l'humeur du jour
- Décoration de la salle par les enfants afin qu'ils s'approprient leur lieu de vie
- Mise en place de commission, du genre « atelier créatif, danse, goûter, etc.»

Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences

Les objectifs opérationnels :

- S'adapter aux rythmes des enfants
- Permettre aux enfants de s'épanouir en collectivité sans séparation d'âges
- Valoriser les actes positifs des enfants

Accentuer les rencontres avec d'autres structures (EHPAD, centres de loisirs, MRS, adultes du CS, ...)

Comment ?

- Règles de vie élaborées avec les enfants en début de session de façon ludique afin qu'elles soient respectées de tous. Elles sont ensuite affichées afin qu'elles soient connues de tous avec création d'outil pour les sanctions
- Respect des rythmes, besoins de chaque enfant en tenant compte de l'âge mais aussi de la journée passée à l'école et des différents temps de la journée (accueil du matin et du soir, cantine, interclasse)
- Temps de paroles enfants/animateurs : ces moments peuvent être le lieu d'expression de conflits ou de difficultés. L'intérêt est de chercher ensemble la solution la mieux adaptée. Pour cela, il est important d'instaurer un climat de confiance pour aider les enfants à s'exprimer sur des temps formels ou informels.
- Explication faite à l'enfant sur le motif d'une décision, d'un refus ou d'une sanction et l'écouter par voix oral ou par support visuel
- Entraide et solidarité entre enfants sur les gestes de la vie quotidienne, les activités et les jeux qui sont, le plus souvent, accessibles aux enfants de primaire et de maternelle

Mise en place de jeux et d'activités permettant de développer la bienveillance

Un « fil rouge » : le développement durable

La protection de l'environnement, les économies d'énergies et de consommables sont 2 volontés du centre. Une commission environnement et développement durable regroupant des animateurs de Sainte Soulle et Dompierre a été créé pour chapoter la mise en place d'outils (création de poubelles

de tris, création de la boîte anti gaspillage etc ...) , elle suggère aussi des idées (thème du zero achat lors de vacances, activités, utilisation de matériaux issu de la nature comme des peintures naturelles etc ...).

Evaluation



L'évaluation du projet se fera tout au long de l'année. Elle portera sur le fonctionnement, la mise en œuvre des objectifs pédagogiques et tous les points qui méritent amélioration ou approfondissement. A chaque inter-période de vacances, une réunion sur l'évaluation est la mise en place afin de nous permettre d'évoluer, de nous remettre en question....

Objectifs	Evaluation					Observations
	1 : pas atteint du tout	2 : atteint très partiellement	3 : atteint partiellement	4 : atteint	5 : dépassé	
	1	2	3	4	5	
<p>Objectif général 1</p> <p>Permettre aux enfants d'être auteurs et acteurs dans la vie du centre</p>						
<p>Objectifs Opérationnels</p> <p>Multiplier les possibilités d'expression et de prises d'initiatives des enfants</p> <p>Valoriser l'expression des enfants</p> <p>Responsabiliser l'enfant</p> <p>Développer les actions déjà mises en place</p> <p>Affichage participatif : Mur des jeux / mur des activités</p>						

Moyens à mettre en œuvre	Temps d'expression diversifiés
	Dynamique de projets
	Animateur force de proposition
Objectif général 2	
Développer la bienveillance et le bien être afin de s'accepter et d'accepter les différences des autres	
Objectifs Opérationnels	S'adapter aux rythmes des enfants
	Permettre aux enfants d'être bien en collectivité
	Valoriser les actes des enfants
Moyens à mettre en œuvre	Temps d'expression
	Temps de relaxation et initiations aux techniques de bien être
	Théâtre forum
	Valorisation au travers de la responsabilisation et de la mise en place de jeux
Remarques générales	

Cette grille a pour vocation de servir de support à l'équipe et sera complété par des outils d'animation pour faire le bilan.

Une échelle de la participation « enfants » est en cours d'élaboration.